



## COORDINATION NATIONALE INFIRMIÈRE

270, Boulevard Sainte Marguerite - 13009 MARSEILLE

Tél. : 04 91 74 50 70 / Fax : 04 91 74 61 47

[www.coordination-nationale-infirmiere.org](http://www.coordination-nationale-infirmiere.org)

[cni-hopitauxsud@ap-hm.fr](mailto:cni-hopitauxsud@ap-hm.fr)



# Grève des IADE L'appel du 5 juin

Communiqué de presse de la CNI - 28 mai 2014

**En 2009/2010, le protocole Bachelot et la réforme LMD, ont fait descendre dans la rue les professionnels issues de la filière infirmière et notamment les IADE. Au terme de ce combat, les infirmiers anesthésistes ont obtenu une prime de 120 euros et le grade Master adossé au diplôme d'état d'infirmier anesthésiste.**

Aujourd'hui, alors que toutes les conditions sont réunies et que le travail fourni par la profession en collaboration avec le ministère est en adéquation avec les exigences universitaires, le décret n'est toujours pas paru. Les étudiants IADE prochainement diplômés ne bénéficieront pas du grade Master (promotion 2012/2014).

Le ministère évoque le non-conventionnement de certaines écoles. Pourtant, le grade licence avait été accordé aux infirmiers alors que bon nombre d'IFSI n'étaient pas conventionnés.

L'ensemble de la profession ne peut accepter ce motif.

La promotion 2014 doit obtenir la reconnaissance universitaire attendue.

La CNI a été à l'initiative, par le mouvement infirmier de 2007, de l'entrée de la filière infirmière dans le processus LMD, premier pas vers le LMD engagé par le syndicat CNI et réalisé avec les signataires de la "plateforme LMD".

De ce fait, notre organisation syndicale soutient le mouvement de grève des IADE et des étudiants pour la journée du 5 juin.

**Nous appelons les ministères de l'enseignement supérieur et des affaires sociales et de la santé à faire paraître le texte réglementaire au plus vite afin de rétablir cette injustice.**

**Nathalie DEPOIRE**, présidente CNI

Tél : 06 64 41 78 65

Mail : [presidencecni@gmail.com](mailto:presidencecni@gmail.com)